

La pierre, les cabotes et les hommes.

Témoignage de Monsieur Yves MORETTI directeur de « Sentiers » (1) recueilli par Monsieur Guy GEOFFROY journaliste.

Le matériau.

La règle d'or est d'utiliser le matériau du cru : la pierre. Nous travaillons intégralement à l'ancienne, comme à l'époque où il n'y avait pratiquement pas de moyens de transport. Tout était puisé sur place, ce qui, naturellement, évitait de dénaturer les sites (2).

Dans cet esprit, avant de commencer un chantier, nous consacrons une demi-journée à observer le terrain : allure de la pierre, méthode de pose, possibilité de réutilisation de pierres anciennes.

Les hommes.

Nos stagiaires ne sont ni maçons, ni tailleurs de pierre. Les bâtisseurs de cabotes ne l'étaient pas non plus ! Il y en avait de belles et de moins belles, mais, en s'appliquant, des gens qui n'ont jamais touché une pierre sont capables de réaliser une véritable œuvre d'art. Il y a là une valorisation du patrimoine et de l'être dès l'instant que celui-ci a eu l'envie de créer quelque chose.

Quant au public, il souscrit largement à cette valorisation du patrimoine (public car nous n'avons pas le droit d'intervenir sur le patrimoine privé).

A TALANT, à la Combe à la Serpent, les restaurations sont vues et admirées par beaucoup de monde. Ces personnes sont parfaitement d'accord avec l'idée de protéger le petit patrimoine, cabotes, murets, escaliers, tours, pigeonniers, etc.

Il me faut dire ici combien, par ailleurs, nos chantiers de réinsertion jouent un rôle social important. Nos stagiaires arrivent, le plus souvent, sur demande - en ayant tout « tout raté » : école, famille, emploi - Or ils prennent vite goût à ce rôle de bâtisseur et, par exemple, en 2004, 40% d'entre eux ont trouvé du travail à la sortie, dans le bâtiment.

La méthode de construction d'une cabote ?

Copier les anciennes ! Des lits de pierres (pierre sèche, le plus souvent en Bourgogne) aussi égales que possible en épaisseur. Ces lits circulaires vont se resserrant vers le centre théorique jusqu'à se terminer en coupole. On aura soin de poser chaque pierre en devers vers l'extérieur de façon à ce que l'eau de pluie ne pénètre pas sous l'abri.

Dans ces lieux très fréquentés - et encore que cela soit contraire à la tradition, qui voulait que ne soit utilisé aucun « liant »- je fais légèrement cimenter l'arrière des pierres, à l'intérieur afin de décourager le vandalisme.

(1) L'association « Sentiers » dont Yves MORETTI est le directeur est basée à DIJON.

Structure de réinsertion, elle accueille en moyenne 70 à 80 stagiaires, à mi-temps, pour un maximum de 2 ans. Ces stagiaires sont salariés et sont, éventuellement, aidés pour la recherche d'un logement. Ils sont encadrés par 9 techniciens chefs d'équipe, un coordinateur, et 2 ou 3 médiateurs sociaux.

L'enseignement est principalement axé sur la pierre, mais il existe également une formation au bois.

(2) NDLR. Trop souvent, sur la Côte bourguignonne, on construit des murs de soutènement en béton, en principe interdits. Ils constituent une véritable « insulte » au paysage.